

Parc éolien en mer au large de Dieppe – Le Tréport

Instance de concertation et
de suivi -
11 juillet 2019

Rappels généraux

Le **plan de développement des énergies renouvelables** en France prévoit d'accélérer le déploiement des énergies marines renouvelables :

⇒ loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 => 30% d'énergies renouvelables en 2030, 40% d'électricité renouvelable en 2040.

+ engagements du ministre pris le 14 juin : 1GW d'éolien posé/an d'ici 2024.

- **1^{er} appel d'offre pour 2000 MW en 2011** (Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire) ;

- **2^{eme} appel d'offres lancé en mars 2013**, visant à installer **1000 MW d'éoliennes en mer**, dans **2 zones** : Dieppe - Le Tréport et Yeu – Noirmoutier ;

- **3^{eme} appel d'offres sur Dunkerque** ;

- **4^{eme} appel d'offres**



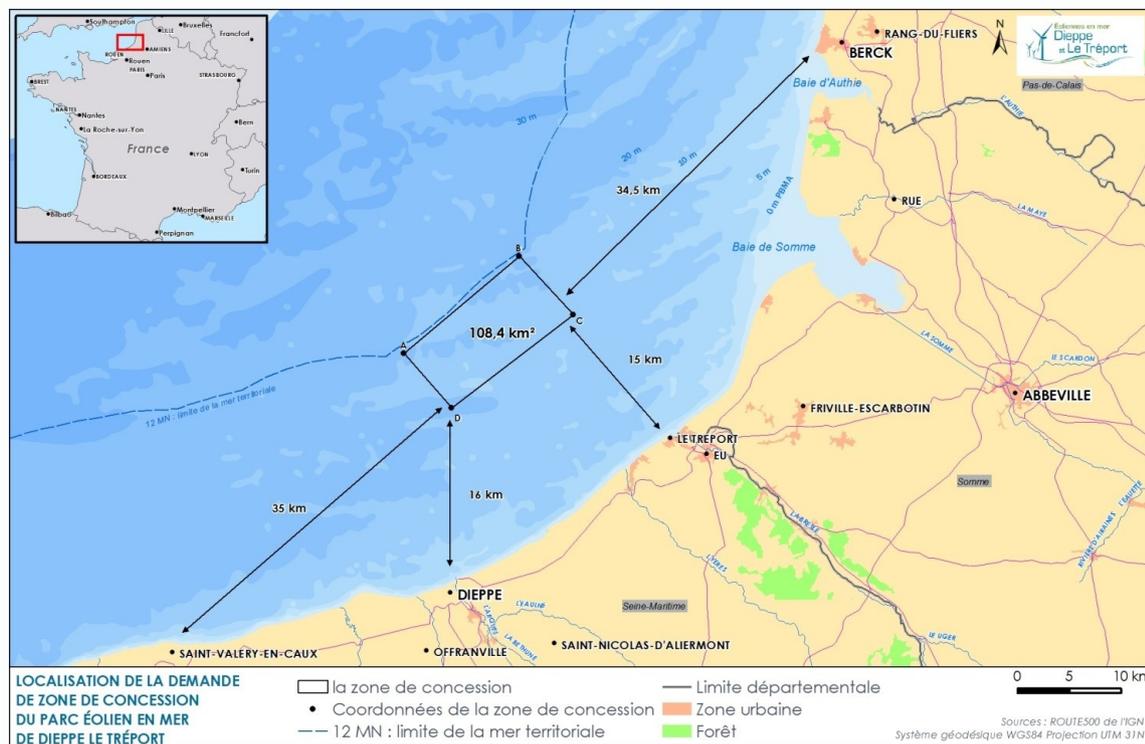
Rappels généraux : le projet

- ⇒ Un projet issu du deuxième appel d'offres (mars 2013)
 - ↳ 500 MW sur 110km², au large de Dieppe – Le Tréport
 - ↳ Lauréats désignés en juin 2014

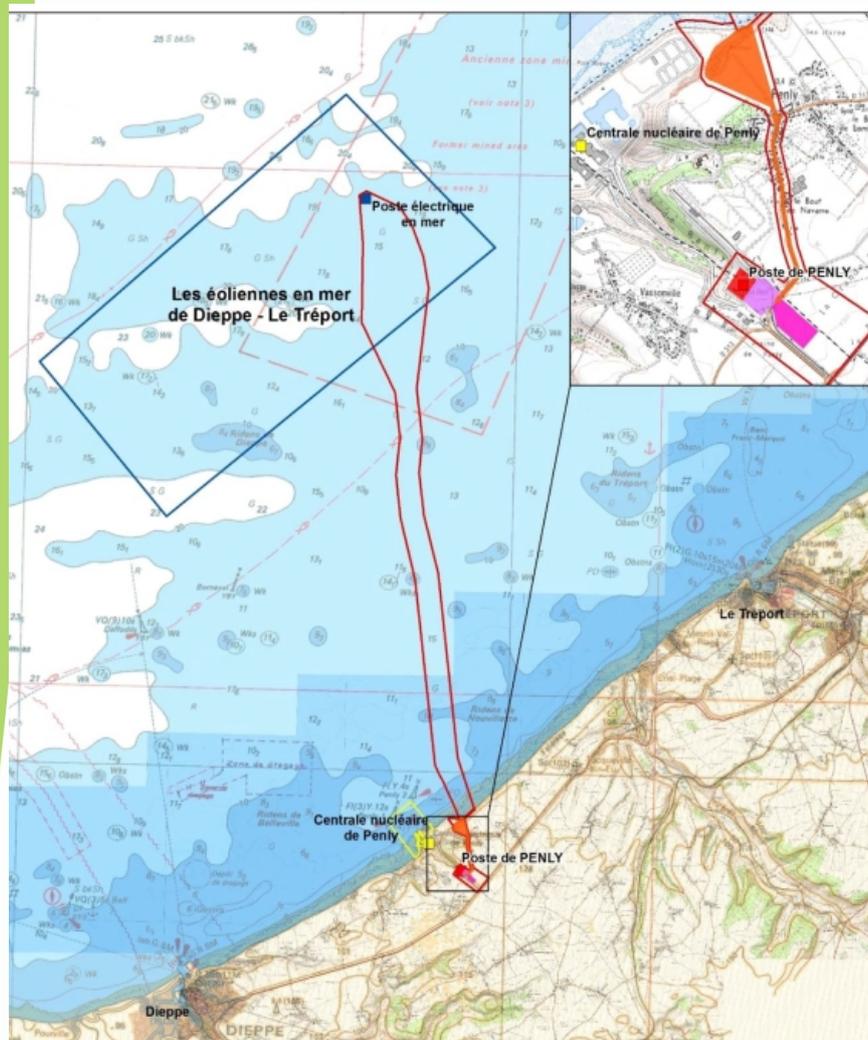
☒ société « Eoliennes en mer Dieppe - Le Tréport » (**EMDT**)
(+ turbine : Siemens Gamesa)

☒ RTE pour le raccordement

pour 40 ans



Programme de travaux L122-1 CE



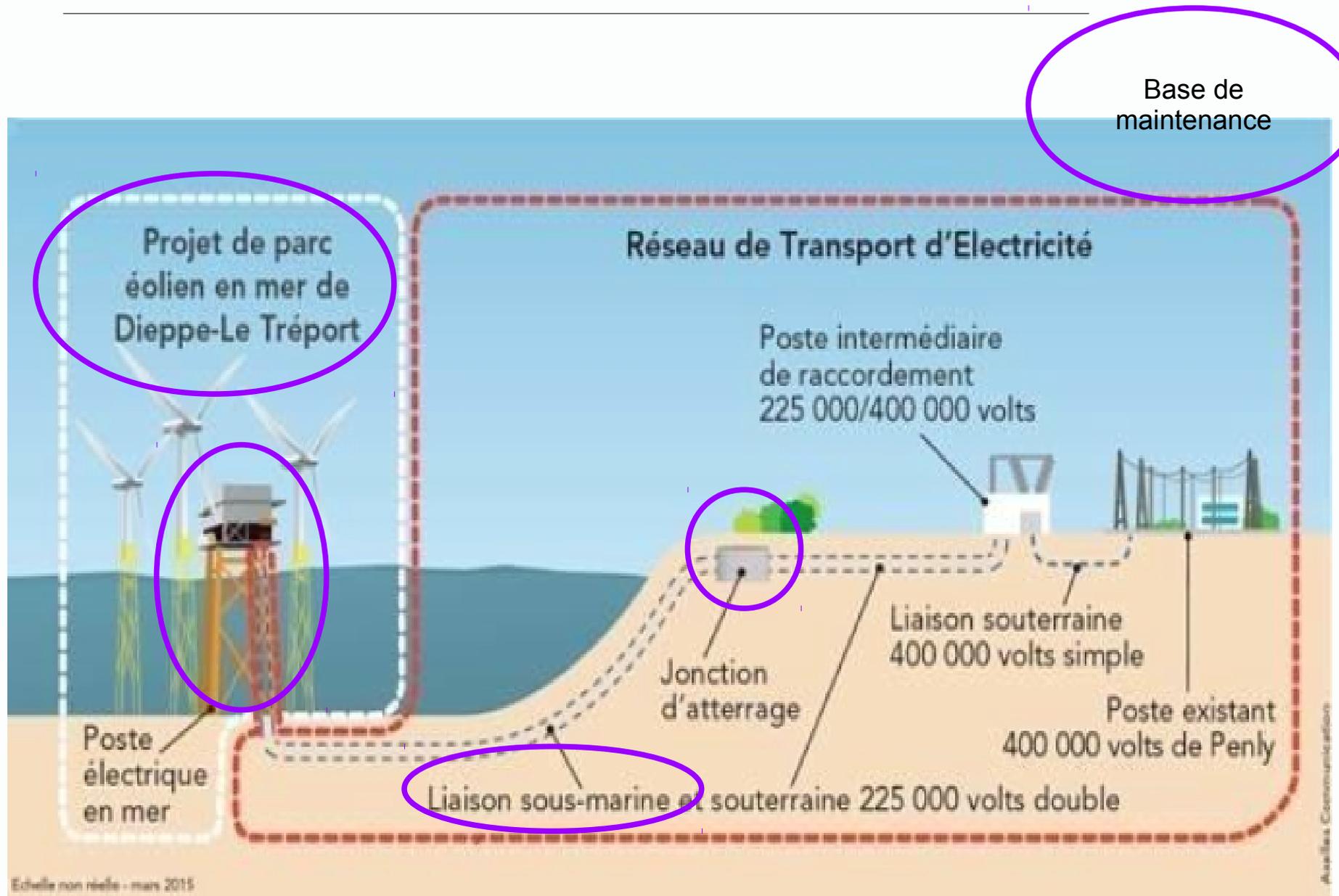
↪ **EMDT** : Parc de 62 éoliennes de 8 MW, puissance totale de 496 MW, sur 82km², et un poste de transformation en mer

↪ **RTE** : Une double liaison électrique de 250 000 V (24 km en mer et 3 km terrestre)

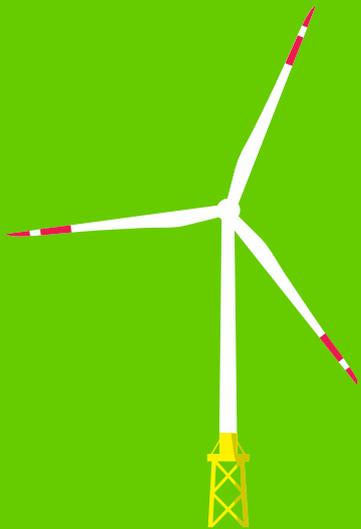
↪ **RTE** : Un nouveau poste électrique et son raccordement au poste de la centrale de Penly

↪ **syndicat mixte du port de Dieppe** : Un aménagement du port de Dieppe, pour l'installation de l'une des 2 bases d'exploitation et de maintenance (+ Le Tréport)

Description des installations



Instruction Des autorisations



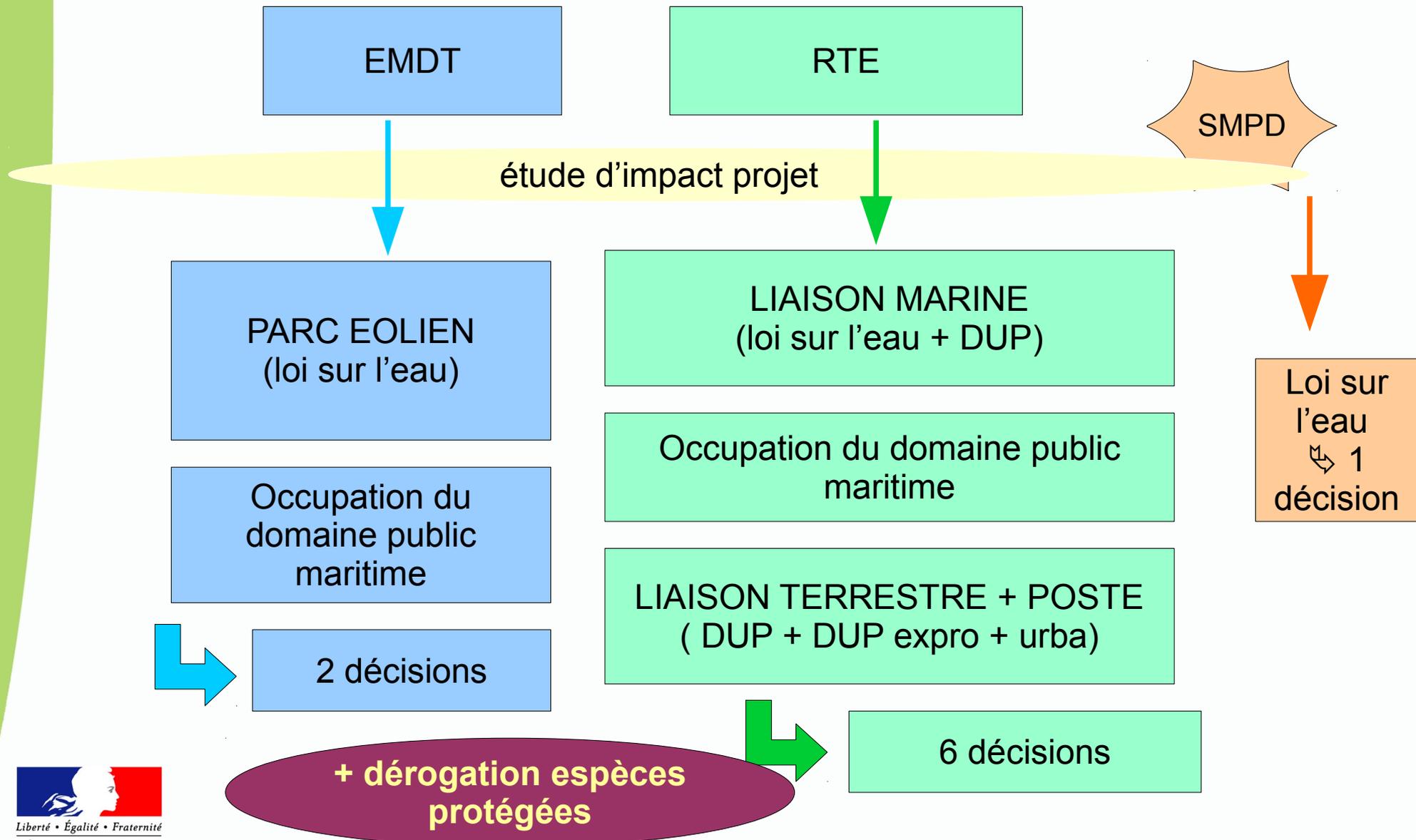
Les demandes d'autorisations



- ● ● - Code de l'environnement
 - - Code de l'énergie
- ● - Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P)
- ● - Code l'urbanisme
- - Code de l'expropriation

Principaux textes applicables

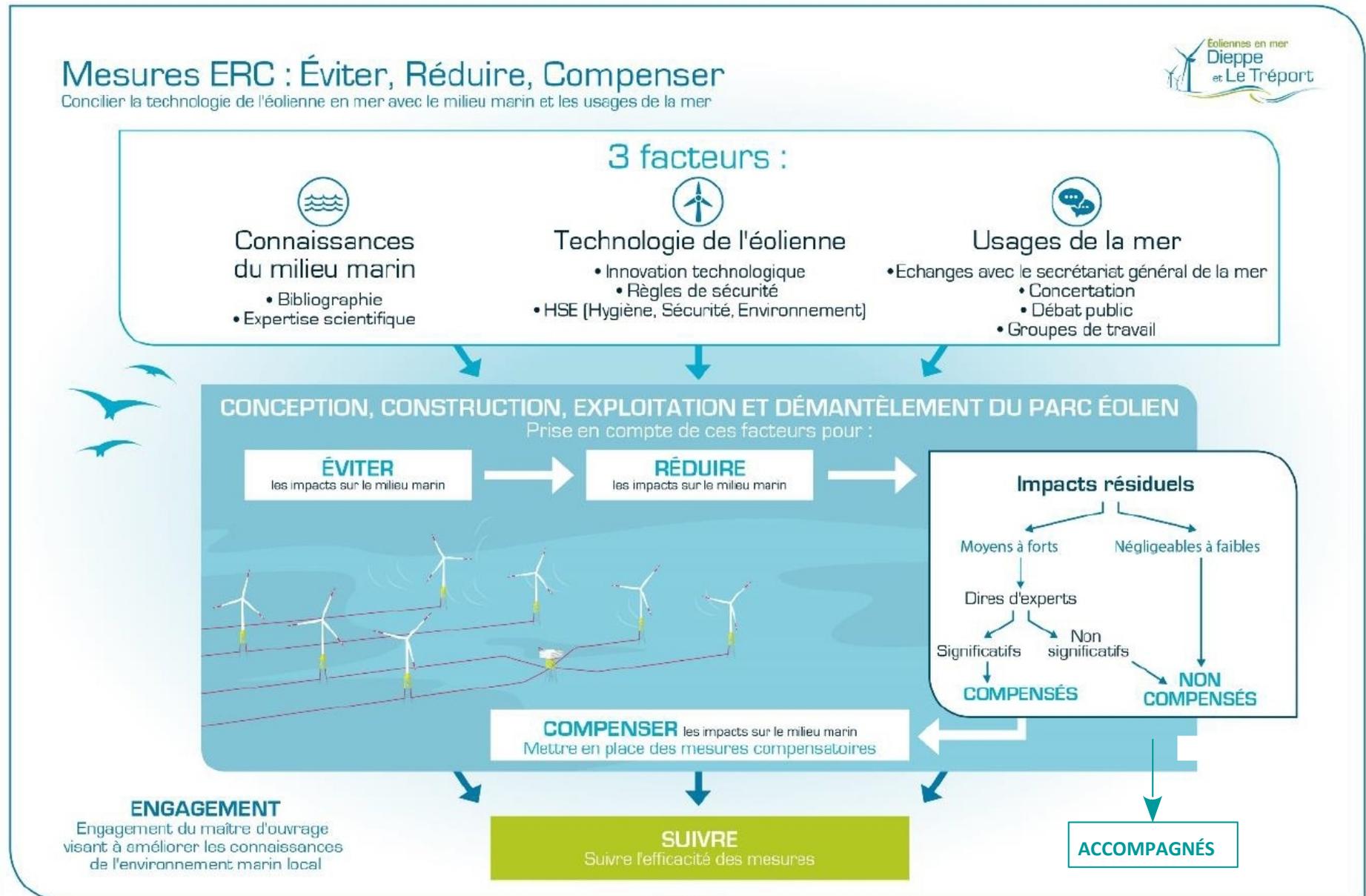
1 étude d'impact, plusieurs enquêtes publiques

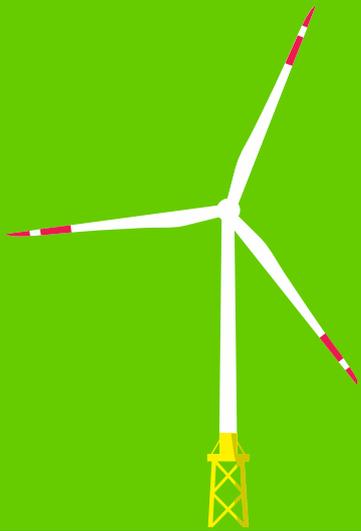


La séquence Éviter Réduire Compenser

Mesures ERC : Éviter, Réduire, Compenser

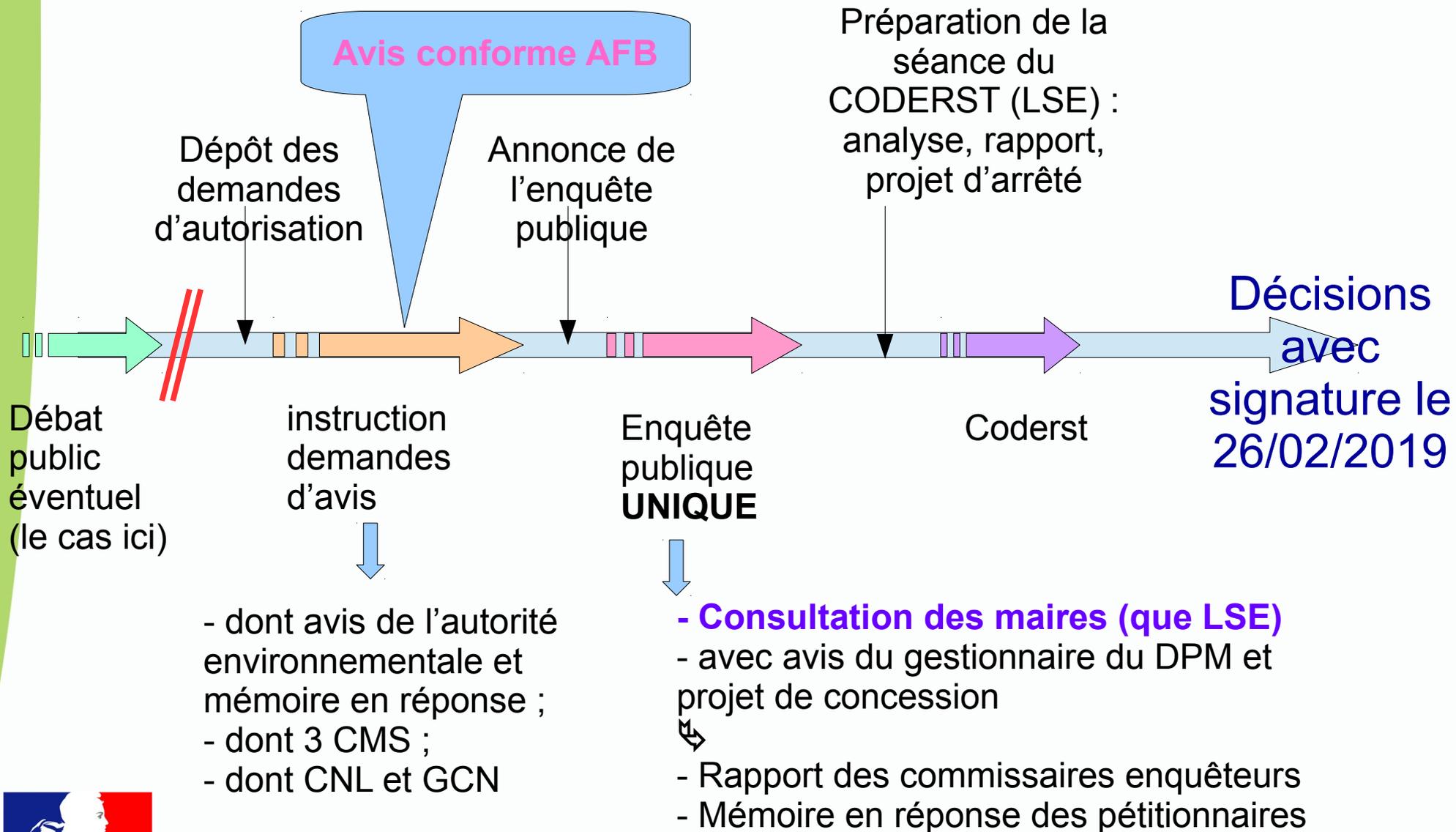
Concilier la technologie de l'éolienne en mer avec le milieu marin et les usages de la mer





Déroulement instruction et Enquête publique

Principe de déroulé de l'instruction



Déroulement de l'instruction (1/3)

⇒ Consultation administrative

Compte-tenu de l'évolution du dossier de demande au cours de l'instruction **trois consultations administratives ont été réalisées** (6 juin et 6 octobre 2017 puis 24 mai 2018 sur la version du dossier actualisée par EMDT suite à l'avis conforme de l'AFB)

⇒ avis conforme de l'Agence Française pour la Biodiversité

Par délibération en date du 20 février 2018, le conseil d'administration de l'AFB a rendu un **avis conforme favorable** assorti de **24 réserves (6 pour RTE)**, de **39 prescriptions (11 pour RTE)** et de demandes concernant le **parc éolien/ le raccordement**

⇒ **les réserves ont été levées** par les corrections et les compléments d'analyse qui ont été intégrés au dossier de demande définitif par EMDT/RTE (*c'est cette version du dossier qui a fait l'objet de la 3^{ème} consultation et de l'avis de l'Autorité environnementale*)

⇒ **les prescriptions ont été transcrites dans le projet d'arrêté ;**

⇒ **les demandes ont été prises en compte :**

- l'AFB est membre du comité scientifique
- l'AFB et le Parc Naturel Marin EPMO sont membres du comité de suivi
- Les comités pourront émettre toutes propositions d'évolution des mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi qui leur sembleraient nécessaires au vu des impacts constatés.

Déroulement de l'instruction (2/3)

Enquête publique pour EMDT

À l'issue de l'enquête, qui s'est déroulée du **16 octobre 2018** au **29 novembre 2018**, **3842 dépositions ont été recueillies** dont 1965 (favorables) issues d'une cyber-action

	TOTAL	favorable		défavorable		neutre	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%
Contributions compris cyberaction	3 842	2 517	66%	1 204	31%	121	3%
Contributions hors cyberaction	1 877	552	29%	1 204	64%	121	6%

La commission d'enquête a émis un avis favorable, assorti de deux réserves :

Réserve n° 01 : La désignation collégiale d'un médiateur et de ses modalités de financement pour accompagner la mise en œuvre d'un schéma de compensation entre les CRPMEM de Normandie et des Hauts-de-France et la société EMDT

⇒ ***par courrier en date du du 1^{er} février 2019, EMDT a accepté la désignation collégiale d'un médiateur et de ses modalités de financement***

Réserve n° 02 : La reprise des engagements d'EMDT dans l'arrêté préfectoral d'autorisation

⇒ ***le projet d'arrêté reprend les engagements d'EMDT***

Déroulement de l'instruction (3/3)

Enquête publique pour RTE

→ **67 observations ont été recueillies. Une grande partie des observations a porté exclusivement sur le projet de parc éolien en mer.**

Les observations ont eu pour **principaux thèmes** :

- **les intérêts énergétiques et écologiques** du projet global de parc éolien
- **les conséquences sur la pêche** du projet global de parc éolien
- **les impacts sur le cadre de vie** du projet global de parc éolien

La commission d'enquête a émis un avis favorable assorti de la recommandation suivante :

« il conviendra que le tracé du raccordement à l'intérieur du fuseau prenne bien en compte les résultats des études définitives quant aux possibilités d'éviter les dunes »

⇒ **mesure de réduction** « *MMR 2 : Prise en compte de la présence de dunes* »

Prochaines étapes ?

⇒ Contentieux

⇒ Travaux sur le sujet Pêche

Commissions nautiques

Désignation d'un médiateur

⇒ Instance de suivi et de concertation

⇒ Comité de suivi, comité scientifique, GIS



***Merci de votre
attention***

